



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 18 septembre 2020

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19 : UN AVERTISSEMENT VIENT D'ÊTRE ADRESSÉ À L'ENCONTRE DU SNACK « LE STAR CHIP'S » DE SAINT-OMER

Guillaume THIRARD, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Omer, vient d'adresser un avertissement à l'encontre de l'établissement de restauration « Le Star chip's », situé place Foch à Saint-Omer, pour plusieurs manquements aux mesures de lutte contre la propagation du virus Covid-19.

Depuis le 12 mai 2020, les policiers de la Circonscription de Sécurité Publique (CSP) de Saint-Omer ont, à plusieurs reprises, constaté des manquements importants tels que le non-respect des mesures de distanciation (malgré des rappels antérieurs) ou encore le non-respect, réitéré, du port du masque pour le gérant, ses employés et ses clients.

Ces faits constituent des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons et restaurants. C'est pourquoi, un avertissement, mesure de police administrative, vient d'être prononcé à l'encontre de cet établissement afin de prévenir la répétition des faits constatés.

L'exploitant a été invité à tenir compte sans délai de cette disposition et a également été informé qu'en cas de renouvellement de faits similaires, une fermeture administrative de l'établissement serait envisagée.

Le sous-préfet de Saint-Omer rappelle qu'en raison de l'évolution très défavorable de l'épidémie, il revient à chacun de respecter scrupuleusement les mesures sanitaires en vigueur, dans l'intérêt de tous.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecals](https://www.facebook.com/prefetpasdecals)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)